

EVALUATION DU SOCLE COMMUN

- ELEVES
- EVALUER LES ELEVES

Date de mise en ligne : mercredi 14 décembre 2016



Copyright © Circonscription de Dieppe Ouest - Tous droits réservés

L'évaluation des acquis des élèves dans les domaines de formation du socle commun se fait en référence aux contenus des programmes d'enseignement.

Les objectifs de connaissances et de compétences de chaque domaine de formation du socle commun et la contribution de chaque discipline ou enseignement à ces domaines sont déclinés dans les programmes d'enseignement.

Les acquis des élèves dans chacun des domaines de formation du socle commun sont évalués au cours de la scolarité sur la base des connaissances et compétences attendues à la fin des cycles 2, 3 et 4, telles qu'elles sont fixées par les programmes d'enseignement.

Des documents d'accompagnement pour l'évaluation sont proposés pour aider les équipes pédagogiques à mieux cerner ce que l'on attend d'un élève au niveau 3 (Â« maîtrise satisfaisante Â»). Ils regroupent des propositions de situations d'évaluation sur lesquelles les enseignants pourront s'appuyer pour déterminer le positionnement de l'élève, au regard de son degré de maîtrise des compétences du socle commun à la fin de chaque cycle. Ces illustrations n'ont aucun caractère normatif, elles ont vocation à inspirer la réflexion des équipes pédagogiques.